**Limites / différences de produit**

Ce document est destiné aux clients de French ACT! au Québec et: a) présente les principales différences entre French ACT! et International English ACT!; b) signifie les parties personnalisées pour une utilisation en France. Il se peut qu’il existe d'autres différences qui ne sont pas spécifiquement abordées dans le présent document.

### Contrat de licence utilisateur final (CLUF)

Le contrat de licence utilisateur final (CLUF) du produit s’applique uniquement à la version française (France) du logiciel. Les clients du Québec devront signer un autre CLUF et en retourner la copie dûment signée à leur Consultant ACT! Agréé.

### Courriel d’enregistrement

Le courriel que vous recevrez lors de l’enregistrement de la version française du logiciel ACT! n’est pas valide pour le Québec. Les clients du Québec devront contacter leur consultant ACT! agréé pour de plus amples informations.

### Service et assistance

Les numéros de téléphone du service à la clientèle et du support technique de la version française du logiciel ACT! acheminent actuellement vos appels au support technique de France. Les clients du Québec devront contacter leur consultant ACT! agréé pour obtenir une assistance technique par rapport à ACT! et aux autres services connexes.

**Numéros de téléphone et adresses URL**

Le logiciel ACT! est incapable de prendre en charge des formats de numéros de téléphone de longueurs variables. Le masquage des numéros ne fonctionne pas en présence de différents types de codes régionaux et de numéros de téléphone.

Les adresses URL des services Internet de la version française du logiciel ACT! acheminent actuellement vos messages aux sites de France.

### Villes et départements

**Le logiciel indique les villes et les départements de France et non les villes et les provinces du Canada.**

### Paramètres de la base de données du logiciel ACT!

Les champs relatifs aux opportunités, à la liste de produits et à la devise personnalisée ne peuvent afficher qu’une seule devise.Il est actuellement impossible de changer de devise dans le logiciel ACT!. La devise est définie lors de la création de la base de données et elle ne peut pas être modifiée. Cette restriction s’applique:

* au symbole monétaire;
* à la conversion des données.
	+ À titre d’exemple, citons l’application des taux de change. Les clients ne peuvent pas remplacer la devise américaine par la devise canadienne. En effet, il faudrait recalculer toutes les valeurs monétaires des champs Liste de produits et Opportunités pour tous les produits intégrés, ainsi que celles des autres champs de devises personnalisés.

La collecte et le tri de données au sein du logiciel ACT! ne peuvent actuellement prendre en charge qu'une seule langue à la fois. La langue est définie lors de l’installation du logiciel ACT! et ne peut pas être modifiée par la suite.

Le symbole monétaire sera €

* Pour la version française (France), la valeur par défaut est l’euro. La situation est différente pour la version anglaise du logiciel ACT! qui peut être installée en fonction de la région, c.-à-d. EN-AU (Australie), EN-GB (Grande-Bretagne), EN-IE (Anglais irlandais). French ACT! sera réglé par défaut à ‘FR-FR’, mais cela peut être modifié selon la préférence de l’utilisateur lorsqu’une nouvelle base de données est créée.

Le format des dates s’inspire à la fois des normes européennes et américaines (en particulier dans les modèles de rapports et de soumissions).

* Plus de 50 fichiers de soumissions et de modèles du logiciel ACT! utilisent des cachets de date de France car ils ne sont pas extraits des paramètres du système d’exploitation de l’appareil ou de la région.  Les cachets de date sont codés de manière irréversible dans la version française (France) de Microsoft Office.

### Mise en œuvre dans plusieurs langues (anglais – français)

À l’heure actuelle, tous les éléments énumérés ci-dessous doivent employer la même langue pour que le logiciel ACT! fonctionne adéquatement:

1. Système d’exploitation du client;
2. Système d’exploitation du système;
3. Logiciel ACT!;
4. Applications Microsoft Office – la version française du logiciel ACT! fonctionne exclusivement avec les applications de langue française de Microsoft Office. Si le client dispose d’une version autre que française de Microsoft Office, l’intégration de la version française du logiciel ACT! avec cette version de Microsoft Office ne fonctionnera pas. Par exemple, les fonctions de fusion et de multipostage et l’intégration de Microsoft Outlook avec le logiciel ACT!, entre autres, ne fonctionneront pas comme il se doit.
5. Synchronisation
	* Les clients ne peuvent pas synchroniser une base de données hôte en anglais à une base de données distante en français.
6. Les listes de sélection dans le logiciel ACT! ne peuvent être qu’en une seule langue, soit l’anglais, soit le français.

Les importations et les exportations risquent d’occasionner des problèmes en raison des différents formats de langues, dates/heures, numéros de téléphone et devises entre les versions anglaise et française (France) du logiciel ACT!.

***Scénarios courants***

**Cas relatif à l’utilisation:**

Un client utilise la version anglaise du logiciel ACT! et souhaite passer à une version non anglaise et mettre sa base de données à jour.

Problèmes et solutions:

Les versions 9.0.1, 10.0 et 10.0.1 du logiciel ACT! ne permettent pas d’effectuer cette opération. Les bases de données ne peuvent être ouvertes qu'à partir d’un logiciel ACT! dans la même langue que celle utilisée pour créer la base de données. Par exemple, si une base de données à été créée à partir de la version anglaise du logiciel ACT!, elle ne peut pas être ouverte ni mise à jour en format français.

Les versions 10.0.2 et ultérieures du logiciel ACT! permettent d’ouvrir les bases de données à partir d’un logiciel ACT! d'une autre langue. Toutefois, cette nouvelle fonction ne règle pas les autres problèmes relatifs aux changements de langues, tels que la conversion de devises. Les présentations, les rapports, les enveloppes et les éléments de menus s’afficheront dans la langue du logiciel ACT! définie sur le serveur.

### Commandes de tierce partie et RTF

Les commandes de tierce partie et les commandes RTF s’affichent uniquement en anglais.

ACT! for Palm OS®, ACT! Link for Palm OS et ACT! Link for PocketPC sont disponibles uniquement en anglais.

© 2010 Sage Software, Inc. Tous droits réservés. Sage, les logos de Sage, ACT!, et les noms des produits et services de Sage mentionnés dans les présentes sont des marques déposées ou des marques de commerce de Sage Software, Inc., ou de ses entités affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.